

**COMMUNE DE BON-ENCENTRE**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance ordinaire du MERCREDI 21 SEPTEMBRE 2022 à 18 h**  
**(Extrait du Registre)**

**L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le 21 SEPTEMBRE à 18 h**, le Conseil Municipal de la Commune de BON-ENCENTRE légalement convoqué le 14 septembre 2022, s'est réuni en séance ordinaire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **29**

**Etaient présents** : Mme LAMY Laurence, M. AMELING Christian, Mme ANNETTE-OGIER Jacqueline, Mme CHATOT Magali, M. MOINEAU Philippe, Mme TREY D'OUSTEAU Brigitte, M. BIELLE-BIARREY Laurent, M. ROULET Pascal, Mme VILLA Pierrette, Mme PAILHORIES Anne, Mme ALBERTI-DEFFIS Véronique, M. COUDERC Patrick, Mme FERRAND Isabelle, M. GALABERT Vivian, M. GABEN Stéphane, M. RAYSSAC Pascal, Mme DERHOURHI Martine, Mme DERRAMOND Laurence, Mme BARRAULT Simone, M. VIDAL Jean-Christophe, M. BRUGIDOU David, M. SCHEIFF Yanik.

**Excusés** :

M. VALERO Jean-Michel pouvoir à M. MOINEAU Philippe.  
Mme TABANON Chantal pouvoir à M. AMELING Christian.  
M. JEANNE Vincent pouvoir à Mme LAMY Laurence.  
M. BRUNOT Philippe pouvoir à M. RAYSSAC Pascal.

**Absents** :

M. DEGUIN Gérard.  
Mme LAFFAGE Stéphanie.  
Mme DUMONT Pauline.

Madame PAILHORIES Anne a été désignée secrétaire de séance.

**2022.65 - OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS.**

Mes Chers Collègues,

**I - Exposé des motifs :**

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Par ailleurs, chaque année, Le Maire, Autorité territoriale, peut inscrire des fonctionnaires exerçant au sein de la Commune sur le Tableau annuel d'avancement de grades et de promotion interne.

**1° - SUPPRESSIONS D'EMPLOIS**

**VOTE : Pour : 26**

Je vous propose, après avis favorable du comité technique du 12/09/2022, de supprimer les emplois suivants :

<b>EMPLOIS A SUPPRIMER</b>	<b>NATURE DE LA SUPPRESSION</b>
➤ 1 emploi d'Attaché à temps complet	Création d'un emploi multigrade – Recrutement sur le grade d'attaché principal (Services Finances et DGA)
➤ 1 emploi de Technicien principal 1 <sup>ère</sup> classe à temps complet	Départ à la retraite (Services Techniques)
➤ 1 emploi de Technicien principal 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet	Départ à la retraite (Services Techniques)

Je vous demande de bien vouloir en délibérer.

**Entendu l'exposé de Madame le Maire,  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré  
A l'unanimité**

**DECIDE** de supprimer les emplois suivants : un emploi d'attaché à temps complet, un emploi de technicien principal 1<sup>er</sup> classe à temps complet, un emploi de technicien principal 2<sup>nd</sup>e classe à temps complet.

**2° - TABLEAU DES EFFECTIFS**

**VOTE : Pour : 26**

Je vous propose d'adopter le tableau des effectifs suivant :

<b>TITULAIRES</b>				
<b>Filière - Grade</b>	<b>Catégorie</b>	<b>Effectifs budgétaires</b>	<b>Effectifs pourvus</b>	<b>Dont temps non complet</b>
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS</b>				
<i>Directeur Général des services</i>	A	1	1	0
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>				
<i>Attaché principal</i>	A	2	1	0
<i>Attaché</i>	A	3	1	0
<i>Rédacteur principal 1<sup>ère</sup> classe</i>	B	1	1	0
<i>Rédacteur principal 2<sup>ème</sup> classe</i>	B	1	0	0
<i>Rédacteur</i>	B	2	2	0
<i>Adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe</i>	C	2	1	0
<i>Adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe</i>	C	5	3	0
<i>Adjoint administratif</i>	C	6	4	1
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>				
<i>Ingénieur Territorial</i>	A	1	0	0
<i>Technicien Principal 1<sup>ère</sup> classe</i>	B	3	2	0
<i>Technicien Principal 2<sup>ème</sup> classe</i>	B	2	1	0

<i>Technicien</i>	B	1	0	0
<i>Agent de maîtrise principal</i>	C	2	1	0
<i>Agent de maîtrise</i>	C	3	2	0
<i>Adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe</i>	C	11	5	0
<i>Adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe</i>	C	18	16	1
<i>Adjoint technique</i>	C	19	16	0
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE</b>				
<i>Educateur territorial de jeunes enfants</i>	A	1	1	0
<i>Auxiliaire de puériculture principal de 2<sup>ème</sup> classe</i>	C	2	2	0
<i>ATSEM principal 1<sup>ère</sup> classe</i>	C	4	3	0
<i>ATSEM principal 2<sup>ème</sup> classe</i>	C	1	1	0
<b>FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE</b>				
<i>Agent social principal 2<sup>ème</sup> classe</i>	C	1	1	1
<i>Agent social</i>	C	3	3	0
<b>FILIERE ANIMATION</b>				
<i>Animateur principal 2<sup>ème</sup> classe</i>	B	1	0	0
<i>Animateur</i>	B	1	1	0
<i>Adjoint d'animation</i>	C	3	2	0
<b>FILIERE CULTURELLE</b>				
<i>Adjoint du patrimoine principal 2<sup>ème</sup> classe</i>	C	1	1	0
<i>Adjoint du patrimoine</i>	C	2	2	0
<b>FILIERE POLICE MUNICIPALE</b>				
<i>Chef de Service de Police Municipale</i>	B	1	0	0
<i>Brigadier-chef principal</i>	C	3	3	0
<b>TOTAL</b>		<b>107</b>	<b>77</b>	<b>3</b>

Je vous demande de bien vouloir en délibérer.

**Entendu l'exposé de Madame le Maire,  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré  
A l'unanimité**

**ADOPTE** le tableau des effectifs présenté ci-dessus.

**3° – CREATION D'EMPLOIS POUR AVANCEMENT DE GRADE**

**VOTE : Pour : 26**

Considérant :

- 1) la reconnaissance de la valeur professionnelle d'agents titulaires à temps complet, à temps partiel ou à temps non complet, remplissant les conditions d'éligibilité d'avancements de grades, et dont la manière de servir donne satisfaction,
- 2) les postes déjà occupés et l'exercice de fonctions de grades supérieurs aux grades détenus,
- 3) les grades supérieurs visés inexistantes au Tableau des Effectifs,

Vu l'avis favorable de la Commission du Personnel en date du 6/09/2022,

Il est proposé à l'assemblée délibérante la création des 8 postes suivants :

### **CREATION DE 8 POSTES :**

- 2 emplois au grade d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet
  - Service Administratif Jeunesse – Affaires Scolaires – Associations
  - Service Finances – Comptabilité
- 1 emploi au grade d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet
  - Service Etat-Civil
- 2 emplois au grade de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet
  - Service Accueil – Etat-civil – Elections
  - Secrétariat des élus et de la Direction
- 1 emploi au grade d'adjoint du patrimoine principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet
  - Service Bibliothèque
- 1 emploi au grade d'agent social principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet (17h30)
  - Service Relais Petite Enfance
- 1 emploi au grade d'auxiliaire de puériculture principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet
  - Service Multi-Accueil

*Je vous rappelle que la suppression des postes devenus vacants suite aux nominations aux grades supérieurs interviendra lors d'un prochain Conseil Municipal.*

Je vous demande de bien vouloir en délibérer.

**Entendu l'exposé de Madame le Maire,  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré  
A l'unanimité**

- **DECIDE** de créer les emplois suivants :
  - Deux emplois au grade d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet.
  - Un emploi au grade d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet.
  - Deux emplois au grade de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet.

- Un emploi au grade d'adjoint du patrimoine principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet.
- Un emploi au grade d'agent social principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet (17h30).
- Un emploi au grade d'auxiliaire de puériculture principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet.

#### **4° - CREATION D'EMPLOIS**

**Monsieur BRUGIDOU David ne prend pas part au vote**

**VOTE : Pour : 22 Abstentions : 3 (Mme BARRAULT, M. VIDAL, M. SCHEIFF).**

#### **➤ Pôle Vie de la Cité – Service Petite Enfance – Relais Petite Enfance**

Madame Sophie POUQUET, agent intercommunal avec le CCAS de Boé, occupe les fonctions d'animatrice du Relais Petite Enfance à temps non complet 17h30.

Madame POUQUET a sollicité une disponibilité d'une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2022.

Compte tenu de la spécificité du poste à pourvoir, je vous propose de créer :

- 1 emploi contractuel de Responsable du Relais Petite Enfance, à temps non complet 17h30 au grade de :
  - Agent social
  - Auxiliaire de puériculture de classe normale
  - animateur
  - Adjoint d'animation

Le tableau des effectifs sera mis à jour et les grades vacants après recrutement seront bien entendu supprimés lors d'un prochain conseil municipal, après avis du Comité Technique.

**Je vous demande de bien vouloir en délibérer.**

**Entendu l'exposé de Madame le Maire,  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré  
Par 22 voix Pour, 3 abstentions**

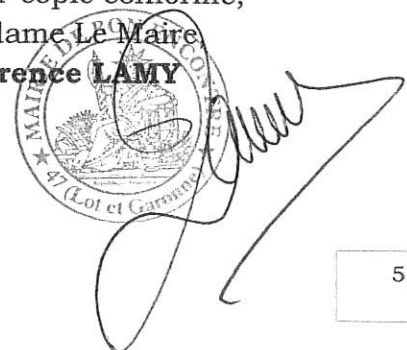
**DECIDE** de créer un emploi contractuel de Responsable du Relais Petite Enfance, à temps non complet 17h30 au grade de :

- Agent social
- Auxiliaire de puériculture de classe normale
- animateur
- Adjoint d'animation

Ainsi fait et délibéré en séance les JOUR, MOIS et AN susdits.

Le Maire  
Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte  
Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture.  
Affichage le 23 septembre 2022

Pour copie conforme,  
Madame Le Maire  
**Laurence LAMY**



Accusé de réception en préfecture  
047-214700320-20220921-202265-DE  
Date de télétransmission : 26/09/2022  
Date de réception préfecture : 26/09/2022